

Procédure d'attribution d'un espace de travail pour les étudiants et étudiantes de 2^e et 3^e cycles de la Faculté des sciences de l'éducation.

Préambule

La Faculté des sciences de l'éducation met à la disposition des étudiants et étudiantes de 2^e et 3^e cycles de la Faculté des espaces de travail aménagés dans les locaux 1346, 1350, 1354, 1358 et 1362.

Les espaces de travail seront attribués en fonction des priorités suivantes :

1. Étudiant ou étudiante au 3^e cycle à temps complet en phase de rédaction;
2. Étudiant ou étudiante au 3^e cycle à temps complet;
3. Étudiant ou étudiante au 2^e cycle à temps complet, profil mémoire.

L'attribution sera d'une durée maximale de : 4 ans au Doctorat
2 ans à la Maîtrise

L'espace prévu se situe entre 30 et 40 pi², soit l'équivalent de trois à quatre étudiants par bureau de 120 pi².

L'étudiant ou l'étudiante qui bénéficie déjà d'un espace de travail au sein d'un groupe ou centre de recherche ne peut obtenir un espace additionnel au 13^e étage du pavillon des sciences de l'éducation.

Tout étudiant, toute étudiante, qui désire obtenir un espace de travail doit compléter les renseignements ci-dessous, et remettre le formulaire à Geneviève Tremblay, local 270.

Un dépôt de 10 \$ sera exigé et remboursé sur remise de la clé

Je désire un local

Je m'identifie à la catégorie suivante :

- Étudiant ou étudiante au 3^e cycle à temps complet en phase de rédaction
 - Étudiant ou étudiante au 3^e cycle à temps complet
 - Étudiant ou étudiante au 2^e cycle à temps complet, profil mémoire.

Votre nom en lettre moulée : _____

Signature de l'étudiant(e) : _____ Date : _____

Attestation du directeur ou de la directrice de recherche sur l'éligibilité de l'étudiant ou de l'étudiante

Signature : _____ Date : _____